

Jazz Option internationale

Quelle que soit la destination de votre séjour, nous avons une solution !

Votre Séjour

Vous partez
dans un pays
de la zone euro ?

Vous partez
dans un pays
hors zone euro ?

Vous ouvrez
un compte à
l'étranger ?

Type de frais

Comme en France, vous ne paierez **aucune commission sur vos paiements** par carte bancaire **ni sur vos retraits** (dans la limite de 8 retraits* dans les distributeurs automatiques de billets autres que Société Générale)

Des commissions vous seront prélevées **pour chacun de vos paiements et retraits** (commission fixe + montant proportionnel à la somme payée ou prélevée)

Des frais vous seront prélevés **sur vos virements** réalisés entre votre compte en France et le compte détenu en dehors de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

Notre solution

Avec la carte Visa Premier ou Gold MasterCard, vous bénéficierez de retraits gratuits illimités.

Grâce au niveau 2 de l'option internationale⁽¹⁾, vous êtes exonéré de toutes les commissions sur retraits et paiements⁽²⁾.

Grâce au niveau 3 de l'option internationale, vous profitez en plus de 12 virements internationaux gratuits⁽³⁾ !

*8 retraits si la carte est détenue dans JAZZ, 3 retraits si elle est détenue hors JAZZ.

Grâce à l'option internationale⁽¹⁾ de JAZZ, vous utiliserez votre carte bancaire comme si vous étiez en France, sans frais supplémentaires !

3 niveaux d'exonération vous sont proposés : nos Conseillers sont à votre disposition pour vous aider à choisir le niveau le mieux adapté à votre situation.

Niveau 1

- 15 paiements hors zone euro exonérés des frais⁽²⁾
- 5 retraits hors zone euro exonérés des frais⁽²⁾

Niveau 2

- Vos paiements hors zone euro exonérés des frais⁽²⁾
- Vos retraits hors zone euro exonérés des frais⁽²⁾

Niveau 3

- Vos paiements hors zone euro exonérés des frais⁽²⁾
- Vos retraits hors zone euro exonérés des frais⁽²⁾
- 12 virements internationaux⁽³⁾ hors zone euro exonérés des frais



En complément de votre option internationale, vous bénéficiez **grâce à JAZZ⁽⁴⁾ de l'ensemble des services bancaires essentiels à votre quotidien** : votre carte bancaire à débit immédiat ou différé⁽⁵⁾, Quiétis⁽⁶⁾ l'assurance sur vos moyens de paiement, mise en place d'une facilité de caisse⁽⁷⁾, l'accès au programme de fidélité Filigrane⁽⁸⁾ et bien d'autres services à découvrir avec un Conseiller Société Générale.

Pour plus d'informations ou connaître les tarifs, n'hésitez pas à consulter la fiche produit sur notre site : https://particuliers.societegenerale.fr/jeunes/tous_les_produits/banque_au_quotidien/jazz_option_internationale.html

(1) Option réservée aux adhérents majeurs. Vous pouvez souscrire cette option pour un an minimum. (2) Exonération des commissions Société Générale, hors commissions de change et éventuelles commissions prélevées par la banque correspondante, par année calendaire. (3) Exonération des commissions de transferts et de commissions d'envois SWIFT éventuellement prélevées par Société Générale, par année calendaire. (4) JAZZ est une offre groupée de produits et services bancaires et non bancaires à laquelle l'Adhérent peut associer une ou plusieurs options. (5) Le débit différé, les cartes Visa Premier, Gold MasterCard et Infinite sont réservés aux clients majeurs. (6) Dans les limites des dispositions prévues au contrat. QUIETIS est composé de contrats collectifs d'assurance et d'assistance souscrits par Société Générale auprès de Sogessur (SA au capital de 25 500 000 euros – 379846 R.C.S Nanterre - 2 rue Jacques Daguerre 92565 Rueil-Malmaison Cedex), de Juridica (SA au capital de 8 377 134 euros - 572079150 R.C.S Versailles - 1, Place Victorien Sardou 78160 Marly le Roi) et d'Europ Assistance France (SA au capital 2 464 320 euros - 403147903 R.C.S Nanterre - 1, Promenade de la Bonnette 92230 Gennevilliers) par l'intermédiaire de Gras Savoye. Entreprises régies par le Code des Assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel (61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09). Ces contrats sont présentés par Société Générale dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann 75009 Paris, en sa qualité d'intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493 www.orias.fr. (7) Accessible aux clients majeurs uniquement, sous réserve de l'acceptation par l'agence. Les intérêts sont calculés quotidiennement et prélevés trimestriellement au Taux Annuel Effectif Global fixe (TAEG) de 19,24% l'an, en vigueur au 01/08/2012, susceptible de variations trimestrielles. (8) Filigrane est le programme de fidélité réservé aux clients Société Générale adhérents JAZZ ou JAZZ Pro. Filigrane est un service géré par SG Services SA au capital de 1 920 000 euros dont le siège est situé 17, cours Valmy - 92800 Puteaux - 393 325 428 RCS Nanterre. Compte tenu de la réglementation en vigueur, pour chaque commande accessible uniquement en points Filigrane, il vous sera demandé une participation financière de 0,25 euro TTC que Société Générale s'engage à reverser à parts égales à Handicap International et aux Restos du Coeur.